



***F.S.U.* DECLARATION LIMINAIRE AU CDEN du 7 février 19 matin**

RECTORAT :

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé devant la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale qu'il y aurait un maintien de tous les rectorats et de tous les recteurs.

La FSU, opposée depuis 2015 à la perspective de fusions des académies, contestant un par un les arguments présentés à l'appui de ces projets, n'a pas ménagé ses efforts pour mobiliser les personnels sur ce sujet, défendre leurs métiers et leurs expertises professionnelles, la proximité et les bons niveaux d'organisation, de pilotage et de gestion du service public d'éducation.

Ce premier pas en arrière du Ministre quant à l'orientation de fusions généralisées annoncée au mois de juillet 2018 est une première victoire pour les personnels et le service public d'Education.

La FSU reste vigilante. Elle refusera les réorganisations de services qui seront opérées sous la contrainte d'insuffisances de moyens et de dégradations des conditions de travail des personnels, et qui n'auraient alors aucune justification en termes de renforcement et d'amélioration du service public.

Malmenée depuis trop longtemps, l'administration des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, aux niveaux central et déconcentré, exige d'être au contraire confortée.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Concernant le transfert de la compétence « transport scolaire » à la Région Nouvelle Aquitaine, nous constatons que la région s'est, dans un premier temps, appuyée sur les services de transport existant dans les départements. Ainsi, l'organisation des transports et leurs tarifs sont restés les mêmes à la rentrée 2018.

Pour la rentrée 2019, la région Nouvelle Aquitaine propose un règlement intérieur unique pour les 12 départements. Ce règlement, tel qu'il nous est proposé aujourd'hui, n'est pas sans poser de nombreuses questions. Nos inquiétudes, exprimées lors du CDEN de novembre 2017 s'avèrent fondées : l'harmonisation régionale ne se fera pas par un mieux-disant pour tous. Les usagers des transports scolaires de la Haute-Vienne vont y perdre.

Nous tenons à affirmer ici notre attachement à certains principes :

- égalité d'accès au Service Public d'Éducation sur tout le territoire régional, qu'il soit rural ou urbain ;
- temps de trajet réduits et adaptés à l'âge des élèves transportés ;
- maintien des tarifs antérieurs, voire gratuité comme c'était le cas dans le département des Landes.

Il serait intolérable que ce transfert de compétence se traduise par de nouvelles dégradations du service public

CARTE SCOLAIRE :

Nous tenons à expliquer pourquoi nous avons décidé en intersyndicale de boycotter le CTSD reprogrammé au lundi 4 février. Celui-ci avait initialement été placé au 5 février, jour que nous avons choisi pour appeler les collègues du département à la grève au sujet de la carte scolaire. Vous avez décidé de le déprogrammer, ainsi que le CDEN. Mais avancer le CTSD le jour d'AVANT la

mobilisation nous a contraints au boycott. La date de repli a été fixée au 14 février. Aussi, sommes-nous très étonnés par le choix de cette date pour ce CDEN.

La journée de mobilisation ce mardi 5 février a été une réussite. Les enseignants, mais aussi les parents et les élus, ont une fois encore exprimé leur volonté de se battre pour que l'école puisse avoir les moyens nécessaires pour fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Concernant le projet de carte scolaire, nous avons constaté des évolutions positives que nous tenons à saluer :

- utilisation des 5 moyens issus de la convention ruralité pour des postes classe
- création de 3 postes de brigade
- sortie de 10 écoles et 2 RPI de la liste des écoles susceptibles de perdre une classe
- 9 ouvertures de classes envisagées
- 2 moyens pour l'accompagnement de l'inclusion scolaire

Mais nous ne pouvons que constater que ces évolutions positives restent cependant largement insuffisantes.

Malgré les 8 moyens supplémentaires pris à nos voisins de Creuse et de Corrèze, le département reste largement à la traîne en termes de postes.

17 écoles restent sous la menace d'une suppression de classe tandis que d'autres auraient nécessité une ouverture mais ne l'auront pas.

Les conditions d'apprentissages pour les élèves, tout comme les conditions de travail des enseignants, ne sont pas ce qu'elles devraient être.

La situation du remplacement, même si une amélioration a été constatée, reste problématique. Les jeunes collègues savent-ils ce que c'est qu'un RASED ? Quel est l'avenir des PDMQDC, dispositif pourtant salué par les collègues ayant pu en mesurer tous les avantages et qui devait être déployé année après année ?

Comment assurer l'inclusion dans de bonnes conditions quand les classes sont très (trop) chargées ?

Comment assurer et développer une formation continue des enseignants ?

Enfin, que dire de la décision de diminuer les moyens aux SEGPA ? Récupérer des volumes horaires sur ces élèves qui sont parmi les plus fragiles est inacceptable. La mobilisation a d'ores et déjà permis d'obtenir des avancées, elles aussi insuffisantes. Même si ce sujet n'est pas de la compétence de ce CDEN, nous devons vous informer de cette situation.

Nous demandons à nouveau, encore et encore, qu'un plan de rattrapage en postes soit activé au plus vite pour notre département et ce, sans prendre sur les autres départements de l'académie ou d'ailleurs. Il manque 60 postes à notre département pour se trouver dans la moyenne nationale des dotations. ET pourtant, nous avons des REP et des REP+ qui doivent avoir des moyens pour bien fonctionner. Et pourtant, nous avons des écoles rurales, qui ont besoin elles-aussi de moyens pour bien fonctionner. Il ne faut pas donner d'arguments pour opposer les uns aux autres.